

DEMANDE DE BOURSE Sportifs de haut niveau

Ce formulaire est destiné aux sportifs figurant sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau **et** licenciés dans une association sportive située sur le territoire de l'agglomération Roissy Pays de France.

Direction générale adjointe des services à la population Direction des sports

Année :

Les demandes doivent être déposées au plus tard **avant le 1^{er} octobre de l'année en cours.**

Formulaire à renvoyer : esiakam@roissypaysdefrance.fr

Toute demande ne vaut pas une acceptation et n'est pas automatiquement reconductible.

Nom : Prénom :

Liste sur laquelle l'athlète est inscrit :

(En cas de doute, la liste est consultable sur le site www.portail-sportif.fr/services/ms/recherche.html)

- Élite Espoir Relève Autres
 Prix exceptionnel (hors listes ministérielles)

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Première demande : Oui Renouvellement

- RIB au nom du sportif ;
 Copie de la licence d'une association située dans l'agglomération ;
 Le présent dossier complété ;
 Les résultats obtenus au cours des 3 dernières années ;
 Des photos de bonne qualité du sportif.

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Être inscrit sur les listes ministérielles de l'année en cours.

Être toujours licencié dans une association sportive du territoire.

DEMANDE DE BOURSE

Sportifs de haut niveau

PRÉSENTATION

Coordonnées de l'association

Nom de l'association :

Adresse :

CP : Ville :

Mail : Téléphone :

Site web :

Président(e) :

Coordonnées du sportif

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Mail : Téléphone :

Date de naissance :/...../.....

Autres informations

Résultats obtenus au cours des 3 dernières années :

DEMANDE DE BOURSE

Sportifs de haut niveau

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Les renseignements de cette fiche sont obligatoires pour toutes les demandes initiales ou renouvellement.

Le demandeur certifie sur l'honneur que toutes les informations mentionnées dans le présent dossier sont exactes.

Fait à

Le

Signature de l'athlète :

Signature des parents (si l'athlète est mineur) :

Si le dossier est validé, la bourse sera donnée à l'athlète lors de la Soirée des Champions de Roissy Pays de France qui se déroule chaque année au mois de décembre.
Seuls les sportifs présents recevront leur bourse.

Les demandes doivent être déposées au plus tard **avant le 1^{er} octobre de l'année en cours.**

Formulaire à renvoyer : esiakam@roissypaysdefrance.fr

Toute demande ne vaut pas une acceptation et n'est pas automatiquement reconductible.